

MAGAZINE

Carca Santé

CPTS BASSIN CARCASSONNAIS - N°2 - SEPTEMBRE 2025

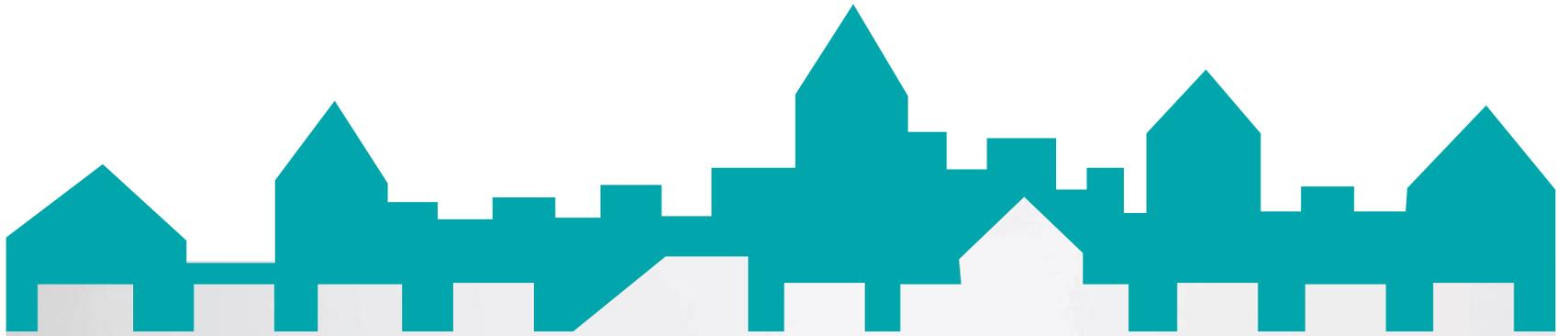
Pour nos seniors
Des ateliers vivants

Événement
1^{er} Gala de la Santé



POST-AVC :
bientôt un
parcours dédié

**CPTS**
BASSIN CARCASSONNAIS



© Ludo Charles

À la faveur de l'automne

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous ouvrons ce nouveau chapitre de *CarcaSanté*. Alors que l'automne colore notre territoire de mille nuances, notre communauté de santé se prépare en effet à vivre un moment exceptionnel : son tout premier Gala de la Santé, le 16 octobre prochain. Cette soirée, bien plus qu'un simple événement, incarne notre vision d'une santé territoriale vivante, innovante et profondément humaine.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : révéler la richesse insoupçonnée de notre écosystème de soins. Cette démarche prend tout son sens quand nous mesurons l'impact concret de nos actions quotidiennes. Prenons l'exemple du parcours Post-AVC que nous détaillons dans ce numéro. Chaque étape de ce parcours - *de l'urgence à la réadaptation, de l'hôpital au domicile* - nécessite une coordination fine entre professionnels. Lorsque le neurologue, le kinésithérapeute, l'orthophoniste et le médecin traitant se connaissent, se comprennent et collaborent naturellement, c'est la qualité de vie du patient qui s'améliore. C'est exactement ce type de synergie que nous voulons cultiver à travers nos initiatives. Mais au-delà des

parcours complexes, c'est dans les gestes du quotidien que se joue l'accès aux soins. Cette consultation prolongée pour rassurer une personne âgée isolée, cette coordination avec les services sociaux pour une famille en difficulté, ces créneaux dédiés aux urgences non programmées... Autant d'actions qui, mises bout à bout, tissent un filet de sécurité sanitaire sur notre territoire.

Nous voulons que ces initiatives, souvent invisibles, soient reconnues et valorisées. Car nos professionnels de santé sont les premiers ambassadeurs de l'attractivité territoriale. Quand un jeune médecin découvre la qualité de l'accueil dans nos équipes, la richesse des collaborations possibles, le soutien concret de la CPTS, il comprend que s'installer ici n'est pas un choix par défaut, mais une opportunité unique d'exercer une médecine épanouissante. Ce message-là, nous le porterons toute l'année. Tout comme ce dernier, qui clôturera notre édito : l'innovation est souvent résumée à sa dimension technologique. Pourtant, elle réside aussi dans notre capacité à repenser les liens entre soignants, entre soignants et patients, entre ville et hôpital.

L'équipe de la CPTS Bassin Carcassonnais



CarcaSanté. Magazine gratuit édité par la CPTS Bassin Carcassonnais. Directrice de publication : Anne Mandonnaud. Rédaction : Xavier Paccagnella - xavier.paccagnella@live.com
Conception graphique : hypergraphic.fr. Photo de Une : freepik.com. Impression : JF Impression. Publication : Septembre 2025. N° ISSN : demande en cours.

 **Merci à tous les acteurs et contributeurs de notre revue, qui par leur expertise et leur disponibilité, contribuent à son succès et à son utilité !**

C'est dans les gestes du quotidien que se joue l'accessibilité aux soins

SOMMAIRE

EN BREF

06 Retour sur les temps forts des derniers mois, agenda, nouveautés réglementaires

13 Les étudiants de Purple Campus, sensibilisés aux fondamentaux de la Santé sexuelle



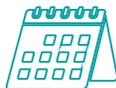
ON EN PARLE

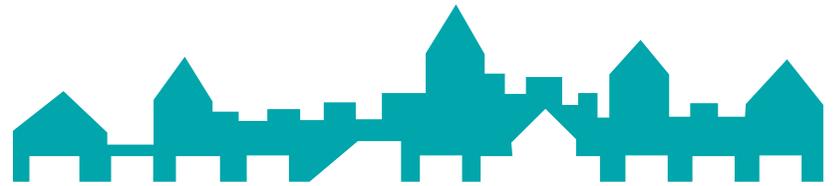
14 Post-AVC : ce parcours de soin qui nous tient à cœur

Dans le cadre de la Mission 2 « Organisation des parcours pluriprofessionnels », les équipes de la CPTS Bassin Carcassonnais ont choisi de développer une approche à la fois innovante et opérationnelle visant à améliorer la prise en charge Post-AVC sur notre territoire. Retour sur un projet collaboratif, engagé dès 2023, et qui place la coordination des soins au cœur de la récupération des patients.

> IN EXTENSO

Cet automne à Carcassonne : une soirée Post-AVC.





© Julien Roche / Ville de Carcassonne

ON ÉCHANGE

26 Accès aux soins : une mission, des acteurs

- > PDSA : déménagement de la MMG et fonctionnement,
- > MMG : nouveau lieu de prise en charge pour les SNP mais aussi, en journée, pour un Bilan de prévention,
- > SAS : le bon lieu, le bon moment, le bon soin.

ON A BESOIN DE VOUS

30 Retrouvons-nous lors du tout premier Gala de la Santé

Cet événement unique et convivial, imaginé par notre CPTS pour tisser le lien entre nous tous, se tiendra le jeudi 16 octobre prochain à Carcassonne. Venez découvrir et faire découvrir les dispositifs et spécialités en santé de notre territoire.

ON EST LÀ

34 Contacts et liens utiles

Composition du Bureau

Composition du Conseil d'administration



Deux AG (extra)ordinaires

Le 18 Juin dernier, à Carcassonne, 50 adhérents (+9 procurations) ont consacré un peu de leur temps pour assister au combo AGO + AGE et s'informer de la restitution) de nos bilans annuels et du suivi de nos actions en cours. Six groupes de travail ont pu être organisés, en lien direct avec la Mission 1 "Accès aux soins", la Mission 2 "Organisation des parcours pluriprofessionnels" (maladies chroniques, santé mentale), la Mission 3 "Prévention" et la Mission 5 "Qualité et pertinence des soins". La qualité et la diversité étaient au rendez-vous aussi grâce aux nombreuses professions représentées... Nous tenons à remercier chacun des participants pour cette très belle soirée, riche d'échanges interprofessionnels. ■



On y était !

Nous avons eu le plaisir de recevoir, le 12 juin dernier, sur nos belles terres carcassonnaises, la Journée régionale 2025 des CPTS d'Occitanie. Un rendez-vous très attendu par les présidents et coordinateurs de CPTS, puisque la manifestation se proposait, à renfort d'ateliers et de conférences, de traiter efficacement des enjeux stratégiques et opérationnels auxquels nous sommes confrontés au quotidien. En tout, ce sont ainsi plus de 165 acteurs engagés qui sont venus de toute la région pour échanger, débattre et construire ensemble l'avenir des CPTS en Occitanie. Présents chez nous : Anne Mandonnaud, Céline Fonquergne et Myriam Khreiche. ■

MON BILAN PRÉVENTION

En 2025, Mon Bilan Prévention continue de miser sur la mobilisation des soignants (médecins, infirmiers, pharmaciens et sages-femmes) pour inviter les Français à prendre rendez-vous avec leur santé.

Méthodes pour se déclarer effecteur, modalités de facturation, lien avec le médecin traitant... ■



monbilanprevention.sante.gouv.fr



NOTRE COMMUNAUTÉ GRANDIT EN LIGNE

Amis, sympathisants, patients, partenaires, soignants, Carcassonnais... Afin de renforcer la visibilité de nos actions sur le territoire, nous montons en charge sur les réseaux sociaux. Déjà présents sur LinkedIn, vous pouvez aussi nous retrouver sur Facebook.



Staying alive / Connaissez-vous Staying Alive, cette application gratuite qui localise les défibrillateurs (DAE) autour de vous et qui permet d'être alerté en cas d'arrêt cardiaque à proximité ? L'outil fournit même les gestes de premiers secours à réaliser immédiatement, impliquant citoyens et professionnels dans la chaîne de survie. Parce que chaque minute compte, téléchargez gratuitement Staying Alive dès maintenant et soyez prêts à agir. Disponible sur Android et iOS. ■

DAC & CPTS : complémentaire en santé / La FCPTS (Fédération nationale des CPTS) et le FACS (Fédération des acteurs de la coordination en santé) national ont élaboré conjointement un document permettant de rendre lisibles les champs d'intervention respectifs des DAC et des CPTS. Très instructif, il permet de comprendre la nécessité des interactions entre les dispositifs d'appui à la coordination et nous. ■



NOUS RECRUTONS

Afin de consolider le groupe de travail (GT) "Santé mentale" récemment constitué, nous recrutons tout professionnel de santé du territoire souhaitant apporter sa contribution et/ou son expertise ! Contactez Myriam, sur le mail suivant : cptsdubassincarcassonnais@gmail.com. ■

Nos kinés, en accès direct

Une expérimentation nationale d'une durée de 5 ans permet désormais aux masseurs-kinésithérapeutes adhérents à une MSP ou à une CPTS dans des départements de l'Aude, du Gers et du Tarn de prendre en charge les patients sans prescription médicale et sans plafond de nombre de séances (sauf si la pathologie n'est pas connue, dans ce cas la limite est de 8 séances). Pour participer, les masseurs-kinésithérapeutes volontaires doivent s'inscrire en ligne sur la plateforme dédiée, accessible via ce QR code. ■



© stock.adobe.com



© stock.adobe.com

Arrêts de travail : nouvelles normes

Depuis le 1^{er} juillet, l'utilisation d'un formulaire sécurisé est obligatoire pour transmettre les arrêts de travail. Aujourd'hui, près de 80% des arrêts sont déjà envoyés de manière dématérialisée à l'Assurance Maladie par les prescripteurs via leur ordinateur. Cependant, lorsque l'envoi électronique n'est pas possible, un formulaire papier en trois volets doit impérativement être utilisé. À noter qu'une version sécurisée de ce formulaire Cerfa est désormais disponible. Son utilisation, qui réduit considérablement les risques de falsification, est désormais obligatoire. Tout envoi d'avis d'arrêt de travail sous un autre format papier est systématiquement rejeté. ■



Gestion des SNP : gagner en efficacité



Merci aux acteurs et participants de la réunion inter-CPTS audoise du 11 juin dernier portant sur la gestion des Soins Non Programmés (SNP) et le lien avec le SAS. Présidée par le Dr. Anne Mandonnaud, présidente de la CPTS Bassin Carcassonnais, mais aussi de l'APSA (Association de la permanence des soins dans l'Aude), cette session avait pour objectif principal d'identifier et clarifier les procédures relatives à la

prise en charge des soins non programmés (SNP) et aux demandes de médecin traitant sur chaque territoire, afin de gagner collectivement en efficacité. Présentes à cette occasion : la CPTS du Lauragais Audois, la CPTS Alaric, la CPTS du Cabardès, la CPTS Moyenne et Haute Vallée de l'Aude, mais également l'équipe en charge du SAMU 11 et du SAS de l'Aude. Merci à tous pour votre belle énergie. ■

Prochains « Mardis de la Santé »

Les « Mardis de la Santé » sont des conférences-débats mensuelles destinées au grand public, organisées par la Ville de Carcassonne, en collaboration avec des professionnels de santé. Le **mardi 7 octobre** à 18h, découvrez Le Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) des infections par les virus de l'immunodéficience humaine et des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles. Ne manquez pas non plus, **mardi 4 novembre** à 18h, la conférence sur la fibromyalgie et les troubles musculo-squelettiques (TMS). Bien que les TMS résultent généralement de sollicitations mécaniques répétées ou de postures inadaptées, la fibromyalgie relève d'un mécanisme de sensibilisation centrale nécessitant une approche thérapeutique spécifique et pluridisciplinaire. Entrée libre.

> **Odeum, 64 rue Antoine Marty, 11000 Carcassonne.**

Seniors heu-reux !

Les équipes de la CPTS et la résidence Les Jardins d'Arcadie, en lien avec le Département de l'Aude et de nombreux partenaires, vous donnent rendez-vous le 6 octobre prochain pour une après-midi exceptionnelle dédiée aux seniors de plus de 60 ans et centrée sur le bien-être, la convivialité. Passez le mot autour de vous !

Objectif ? Offrir aux seniors un espace de détente et de découverte, favorisant le lien social et le maintien en forme. En clair, agir sur les deux piliers essentiels du bien vieillir. Pour les professionnels de santé du territoire, cette action représente bien sûr une opportunité de sensibiliser les patients seniors à l'importance des activités de bien-être dans le maintien de leur santé globale.

On aime ! L'approche proposée se veut accessible à tous, sans prérequis ni compétences particulières. C'est écrit sur l'affiche : « Venez comme vous êtes ! ».

Au programme. Les participants pourront découvrir un programme riche et diversifié. L'après-midi débutera par une conférence inspirante, moment d'échange et de réflexion autour des thématiques du bien-être et de la santé des seniors. Les ateliers d'art-thérapie constitueront le second temps fort de cette rencontre. Cette approche, reconnue pour ses bienfaits sur le moral et l'estime de soi, permettra aux participants d'explorer leur créativité dans un cadre bienveillant.



© stock.adobe.com

● 14h15 > Conférence « Le bonheur est dans le lien »

Et si le meilleur remède, c'était l'autre ? Prenons un moment pour rire, réfléchir et nous rappeler que tisser du lien, c'est aussi prendre soin de soi.

● 15h > Ateliers d'art-thérapie

> **Atelier 1 :** Yoga en douceur.

> **Atelier 2 :** Automassage et relaxation, par Stéphanie Bastos, infirmière/hypnothérapeute.

> **Atelier 3 :** Initiation au théâtre, avec un comédien du « Théâtre dans les vignes ».

> **Atelier 4 :** Atelier danse « Je bouge en musique ».

> **Atelier 5 :** Réalisation collective d'une toile de peinture, par l'atelier de LU Carcassonne.

> **Atelier 6 :** Groupe de parole « partage de bouts de vie », avec Camille Maguero-Senegas, psychologue.

> **Atelier 7 :** « Je prends soin de moi en autonomie », par Harielle Leze, diététicienne-naturopathe.

> **Atelier 8 :** « Se mettre en lumière », atelier photographie avec Ludo Charles, photographe à Carcassonne. ■

INFOS PRATIQUES

Date : 6 octobre 2025

Horaires : 14h - 17h

Lieu : Jardins d'Arcadie,
2 Avenue du Maréchal Joffre,
Carcassonne

Public : seniors de
plus de 60 ans

Inscription obligatoire
au 04 68 11 35 40.

Places limitées. Gratuit.

En partenariat avec le Département de l'Aude, l'ARS Occitanie, le CNSA, Pour Bien Vieillir, Agirc-Arrco, Carsat Languedoc-Roussillon, l'Assurance Maladie de l'Aude, MSA, l'Agence nationale de l'habitat, la Mutualité Française d'Occitanie.



Maître de stage universitaire, ça ne s'improvise pas

Une formation est nécessaire pour devenir Maître de stage universitaire (MSU) auprès de la Faculté de Médecine de Toulouse et grâce au département universitaire de médecine générale de Toulouse (DUMG). Organisée une fois par an, cette formation s'achève par un mémoire. Elle se passe sur une année et permet de comprendre les nouvelles formalités de l'apprentissage des jeunes médecins et l'encadrement nécessaire lors de leur stage de près de 4 ans. Le MSU devra avoir validé 3 ans de pratique professionnelle au sein d'un cabinet médical de médecine générale. La CPTS soutient cette dynamique et accompagne les médecins volontaires à leur inscription. Le nombre de MSU sur un territoire reflète sa dynamique et son attractivité, favorisant également le développement des missions de la CPTS. —

**Devenir MSU vous intéresse ?
Contactez-nous.**

Nos outils à votre disposition

Pour vous, pour nous, pour vos patients ! Afin de vous accompagner dans vos démarches, plusieurs supports de communication clés en main ont été développés ces dernières semaines. Ces outils, conçus spécifiquement pour répondre aux besoins du terrain, sont disponibles en téléchargement libre. N'hésitez pas à vous en emparer ! —

Pour les patients :

- Flyer OMEDYS
- Flyer "Recherche médecin" (à destination des patients)
- Affiche "Recherche médecin" (à destination des patients)

Pour les professionnels :

- Flyer CPTS



© stock.adobe.com

Un soutien précieux

Lorsque la maladie grave ou les questions de fin de vie bouleversent le quotidien, patients et familles ont parfois besoin d'une oreille attentive au-delà du cadre médical. L'association JALMALV (Jusqu'à la mort, accompagner la vie) propose un service d'accompagnement téléphonique gratuit et anonyme, tenu par des bénévoles spécialement formés à l'écoute. Cette ligne s'adresse aussi bien aux patients en souffrance qu'aux résidents d'EHPAD ou à toute personne traversant une période difficile liée à la maladie. Sans jugement ni conseil, ces bénévoles offrent simplement une présence humaine et bienveillante. Ce dispositif constitue un complément précieux à la prise en charge médicale. Pensez à en informer vos patients et leur entourage : parfois, un simple appel peut apporter un réconfort inattendu dans les moments les plus éprouvants. —

**0 805 650 056 (numéro vert gratuit)
Du lundi au vendredi, 10h-12h30 et 14h- 19h
jalmalv-federation.fr**



Un bilan de santé d'un genre nouveau

L'Inter-URPS d'Occitanie a publié, il y a quelques semaines, un important rapport ayant pour objet la souffrance des soignants sur notre territoire. Grâce à la contribution de toutes les URPS de notre région, qui auront interrogé leurs ressortissants par voie de sondage, ce document inédit à l'échelle de l'Occitanie s'impose non seulement comme un baromètre en cette année 2025 où la Santé mentale s'érige en grande cause nationale, mais aussi comme un outil de travail, puisqu'il apporte de précieux éléments de réponse, tout en posant les jalons d'une culture du droit au bien-être. —

Numéro vert soutien SPS : 0805 23 23 36
Consulter le rapport en scannant le QR code.



Bonnes idées en kit

Une expérimentation est actuellement en cours en région, sous l'impulsion de l'URPS infirmiers Libéraux Occitanie et de l'Agence régionale de santé. Elle met en lumière les infirmiers libéraux volontaires qui, après avoir suivi une formation e-learning de 45 minutes, seront autorisés à proposer et remettre directement à leurs patients âgés de 50 à 74 ans (un des 4 âges clés de Mon Bilan Prévention) les kits de dépistage du cancer colorectal. Cette initiative vise à faciliter l'accès au dépistage pour les patients, tout en valorisant le rôle central que peut jouer chaque profession, à son niveau, dans l'accompagnement des publics cibles. Elle renforce par ailleurs la couverture du dépistage sur le territoire. En savoir plus et accéder à la formation : urpsinfirmiers-occitanie.fr —



© stock.adobe.com

**SAVE
THE
DATE**

MAMMOBILE

La Mammobile fera escale le 28 octobre prochain sur le parking de la MSP Pierre Blanche et proposera des sessions de dépistage individuel et gratuit sur le sujet du cancer du sein. Sont concernées : toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans. Toutes les dates de la tournée sur doctolib.mammobile.com

Mobilisés pour la santé sexuelle des jeunes !

Les professionnels de santé audois sensibilisent 70 étudiants à la santé sexuelle.

Dans le cadre des Journées Nationales de la Santé Sexuelle, la CPTS Bassin Carcassonnais a mené avec succès deux demi-journées de prévention les 4 et 6 juin auprès de 70 étudiants en BTS du Purple Campus de Carcassonne. Face à la recrudescence des IST, cette action ciblée a permis d'aborder sans détour les comportements à risque, la prévention, le consentement et l'impact de la pornographie sur les représentations sexuelles. « *Nous avons constaté que les jeunes n'ont pas toujours les bonnes informations, et aussi que leurs pratiques et leur rapport à la sexualité ont fortement évolué* », souligne Myriam Khreich. L'intervention s'est articulée autour de présentations épidémiologiques, d'échanges interactifs et de séances de sensibilisation à la vaccination HPV. Cette initiative collaborative, menée avec la Maison des Adolescents de l'Aude et le Dr Stéphane Viale, urologue, a créé un véritable espace de dialogue. « *Il me semble de notre devoir d'adultes et médecins de faire une information loyale et exhaustive concernant les*



questions de santé sexuelle », explique le Dr Viale. Christelle Hortala, directrice de la MDA11, insiste sur l'importance de « créer un espace de parole bienveillant, d'informer sans juger ». Les groupes de parole et jeux pédagogiques ont favorisé les échanges libres, confirmant l'engagement territorial pour une prévention adaptée aux préoccupations des jeunes. « *L'intervention de professionnels engagés sur ce sujet essentiel nous permet de créer un espace de dialogue bienveillant, d'éveiller les consciences et de renforcer l'autonomie de nos apprenants. C'est un levier important pour leur bien-être et leur réussite* », conclut Delphine Palomino, responsable du Purple Campus Carcassonne. ■

RAPPEL / Depuis la parution d'un récent décret, il est possible de bénéficier d'un dépistage gratuit et sans prescription médicale pour diverses infections sexuellement transmissibles. Cette mesure étend les possibilités de dépistage au-delà du VIH (déjà accessible gratuitement en laboratoire d'analyses médicales sans ordonnance) en y ajoutant les infections à Chlamydia trachomatis et à gonocoque, la syphilis ainsi que l'hépatite B. L'ensemble de ces dépistages fait l'objet d'une prise en charge intégrale par l'Assurance Maladie.



PARCOURS POST-AVC

Notre feuille de route

Dans le cadre de la Mission 2 « Organisation des parcours pluriprofessionnels », les équipes de la CPTS Bassin Carcassonnais ont choisi de développer une démarche novatrice et opérationnelle visant à améliorer la prise en charge du patient en Post-AVC sur notre territoire. Retour sur un projet collaboratif, engagé dès 2023, et qui place la coordination des soins au cœur de la récupération des patients.

L'accident vasculaire cérébral (AVC), troisième cause de décès et deuxième cause de démence en France en 2025, représente aujourd'hui un défi sanitaire de première importance. On estime en effet à environ 150 000 le nombre d'AVC par an à l'échelle du pays, ce qui représente un cas toutes les quatre minutes ! Un chiffre alarmant qu'il convient d'associer à celui-ci, tout aussi significatif sur l'impact de l'AVC : 15 % à 20 % des personnes touchées n'y survivront pas plus de 30 jours*. Et 75 % des patients survivront, certes, mais avec des séquelles plus ou moins lourdes comme : troubles de la mémoire et du sommeil,

détresse psychologique, anxiété, paralysies faciales et/ou corporelles, détérioration de la motricité, troubles du langage... Au total, 800 000 personnes vivent avec des séquelles d'un AVC en France et près d'un tiers d'entre eux gardent un handicap significatif**.

La pauvreté, un facteur d'aggravation

L'impact de cette pathologie est également considérable sur le plan social. Plusieurs études le prouvent d'ailleurs : appartenir aux 25 % des personnes les plus modestes augmente le risque de + 22 % de paralysie persistant au-delà de 24 heures. De même pour les troubles du langage, ►

* BEH 4 mars 2025 - Épidémiologie des maladies cardiovasculaires en France - Santé Publique France

** avc-normandie.fr

où le risque est accru de + 11 % chez les plus modestes, soulignant les inégalités territoriales et sociales face à cette pathologie. « Ces chiffres et ces exemples illustrent l'ampleur du défi que représente l'accompagnement Post-AVC, particulièrement dans des territoires comme le nôtre, qui sont fortement confrontés à la pénurie de soignants comme à la précarité des populations. L'action des CPTS n'en est que plus essentielle et précieuse. Elles mènent un effort important sur le terrain de la prévention et du dépistage, s'attachent également à renforcer la coordination entre les différents acteurs de santé, notamment en corédigeant avec l'écosystème local des proto-

© stock.adobe.com



AVC DANS L'AUDE

Dans l'Aude, 891 patients ont été hospitalisés en 2024 pour un AVC. L'âge moyen de ces derniers est de 74,4 ans. Le nombre de réhospitalisations dans les 3 mois est de 52 patients, soit 5,84 %. Sur la même période, au Centre hospitalier de Carcassonne cette fois, ce sont 437 patients qui ont été hospitalisés pour un AVC et qui résidaient dans l'Aude. Le pourcentage de réhospitalisation au bout de 3 mois a ici été de 8,5 %, représentant 28 patients.

Source : ROC-CPAM.

coles et des parcours de soins visant à améliorer la prise en charge des patients ou encore à éviter les ruptures de soin », analyse le Dr. Mazen Nukkari, médecin rééducateur, Vice-Président de la CPTS Bassin Carcassonnais et référent du groupe de travail Post-AVC.

Construire une réponse collective, opérationnelle

C'est dans ce contexte, et en lien direct avec la Mission 2 « Amélioration du parcours pluriprofessionnel », qui constitue l'un des piliers fondamentaux de l'organisation territoriale des soins, que la CPTS Bassin Carcassonnais souhaite rassembler l'ensemble des acteurs de santé locaux autour d'un projet commun : améliorer les parcours de soins pour les habitants des 17 communes composant notre territoire. « *Le travail mené sur le parcours Post-AVC s'inscrit pleinement dans la fiche action "Parcours Post-AVC" du projet de santé de la CPTS, qui a été validé par l'Agence régionale de santé Occitanie et la CPAM de l'Aude en 2022* », rappelle Myriam Khreiche, Directrice-coordinatrice de notre CPTS. « *Notre seul souhait, c'est de construire une réponse collective, opérationnelle, mais surtout en phase avec les défis de la prise en charge Post-AVC. La démarche est très concrète, elle va de la formation à l'information individuelles et collectives en passant par la simplification des procédures dans l'unique objectif de clarifier et d'harmoniser, pour chaque professionnel du parcours, les étapes de repérage, de prise en charge et de suivi* », complète Céline Fonquergne, chargée de mission du parcours Post-AVC. ►

10%

1 ménage à faibles revenus sur 10 renonce à des soins pour des raisons économiques.

DREES 2024 (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques)



BIENVENUE ÉMILIE !

Nous venons d'intégrer dans notre équipe Emilie Millet, chargée de mission dédiée à la coordination des parcours, dont celui du patient en Post-AVC, encore en cours d'écriture, fait partie ! Son rôle principal à la rentrée sera de mettre en œuvre les deux protocoles pluriprofessionnels (PPP) travaillés par notre CPTS : un protocole sur la prise en charge du patient en insuffisance cardiaque (IC) en sortie d'hospitalisation et un protocole sur la prise en charge du patient en Post-AVC. Un travail de coordination sera par ailleurs mené avec les IPA du territoire et le PRADO Post-AVC afin de renforcer l'articulation des parcours de soins et permettre un meilleur suivi des patients inclus dans les parcours.

Une méthodologie collaborative en 3 étapes

Le groupe de travail constitué autour du Post-AVC a adopté une approche méthodologique rigoureuse, structurée en trois étapes complémentaires, permettant une analyse exhaustive et la co-construction de solutions adaptées aux réalités territoriales.

ÉTAPE 1 : état des lieux et diagnostic territorial

La première phase a consisté en un diagnostic approfondi du parcours Post-AVC sur le territoire. Cette analyse collaborative a permis d'identifier trois points de rupture majeurs sur lesquels travailler pour renforcer et/ou maintenir la qualité et la continuité des soins : le premier constat porte sur le lien encore trop fragile entre les différents secteurs d'intervention. Ville, Hôpital, services de soins médicaux de réadaptation (SMR), établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)... Si la communication est désormais établie, elle demeure insuffisante. Conséquence de quoi des zones de flou apparaissent dans le parcours patient, automatiquement doublées de risques de perte d'informations pourtant cruciales quand on évoque la santé d'un patient. « *Le deuxième point de rupture concerne les difficultés*

rencontrées par les aidants et les familles. Ces derniers, souvent démunis face à la complexité du système de soins et aux démarches administratives, ne bénéficiaient pas d'un accompagnement suffisant pour évoluer et avancer dans le parcours Post-AVC. Pharmaciens, médecins, infirmiers, kinés... au contact des patients, que ce soit au sein de nos cabinets/officines ou directement au domicile, nous sommes en première ligne, au contact de l'entourage proche. On a aussi un rôle à jouer à ce niveau ! », réagit le Dr. Mazen Nukkari, référent du groupe Post-AVC pour notre CPTS. Le troisième obstacle identifié est en lien direct avec la problématique soulevée au paragraphe précédent : il porte sur les difficultés, exprimées par les patients, à identifier des professionnels de rééducation intervenant à domicile. L'absence de visibilité sur les ressources disponibles en ville compliquerait donc l'organisation des soins.

ÉTAPE 2 : construire des solutions ensemble

Fort de ce diagnostic partagé, le groupe de travail s'est engagé dans une démarche de co-construction de solutions, impliquant l'ensemble des professionnels (voir encadré page 23) concernés par le parcours Post-AVC. Plusieurs rencontres dédiées ont déjà été organisées et le seront encore. Cette approche collaborative a en tout cas déjà permis de faire émerger des propositions concrètes et réalisables à notre échelle, ancrées dans les réalités du terrain. Formalisées dans une feuille de route opérationnelle, elles sont désormais inscrites dans notre plan d'actions pour les mois à venir.

ÉTAPE 3 : la feuille de route opérationnelle, pour guider nos pas

Comment transformer les solutions en plan d'action concret ? En déterminant des objectifs mesurables et en fixant un calendrier de mise en œuvre précis. Nous avons donc repris les trois items identifiés comme points de rupture principaux et nous en avons fait les trois axes d'intervention prioritaires pour renforcer la qualité du parcours de soin Post-AVC : premièrement,



Dr. Mazen Nukkari

l'amélioration de la communication interprofessionnelle ; deusio, le soutien aux aidants et patients ; tertio, une clarification de l'offre des ressources en ville, notamment sur plan rééducatif. « *Chacun répond stricto sensu à un point de rupture identifié lors de l'état des lieux* », souligne Céline Fonquergne. Le renforcement de la communication entre tous les acteurs du parcours Post-AVC requiert plusieurs leviers complémentaires, à commencer par la formation des professionnels à Mon Espace Santé, outil numérique, déployé nationalement et offrant de nouvelles possibilités de coordination et de suivi partagé des patients (dont l'accès aux documents de santé du patient tels que les comptes-rendus de consultation, d'examen médicaux...). « *Cela constitue un élément central de notre stratégie car la maîtrise optimale des outils fluidi-*

POST-AVC : LE GROUPE DE TRAVAIL

Référent : Dr. Mazen NUKKARI

Professionnels impliqués : médecins généralistes, mais aussi cardiologues, neurologues, pharmaciens, orthophonistes, IPA, infirmières libérales et Asalée, kinésithérapeutes, psychologues, neuropsychologues, ergothérapeutes, professionnels du Centre hospitalier de Carcassonne grâce à l'intervention du Dr. Yann Hervé Neurologue chef de pôle Vasculaire et Métabolique, de Marie Carmen Boyer cadre de santé et de son équipe, équipes de rééducation du SMR Clinique du Sud. L'équipe du PRADO AIT/AVC intervient aussi.

fie les échanges, encourage les autres à faire de même », précise le Dr. Nukkari, indiquant que des sessions de formation seront proposées aux professionnels de santé de notre CPTS au cours des prochains mois. Note pour les personnes intéressées : vous serez informés par nos canaux habituels (médias sociaux, SMS, newsletter.). « *L'utilisation d'outils sécurisés comme MSSanté et SPICO représente également un enjeu majeur pour garantir la confidentialité des échanges tout en facilitant la communication interprofessionnelle. Des ateliers propres à ces outils ont déjà été réalisés et seront reconduits. Sachez toutefois que si vous souhaitez vous y familiariser dès à présent, la CPTS peut vous apporter des réponses* », complète Céline Fonquergne.

Échanger en toute sécurité

SPICO, MSSanté, Mon Espace Santé... Ces plateformes sécurisées permettent aux professionnels de santé d'échanger rapidement et en toute sécurité sur les situations cliniques complexes. Vous remarquerez au passage que WhatsApp ne figure pas dans la liste des espaces recommandés. Enfin, n'oublions pas ce point clé, intégré à notre stratégie à la demande de nombreux professionnels du soin, y compris du second recours : l'amélioration de la transmission des comptes rendus complets à la sortie d'hospitalisation. « *Elle constitue un levier essentiel pour assurer la continuité des soins. Ces documents représentent de véritables cartes routières du parcours patient, ils doivent contenir toutes les informations nécessaires à la poursuite optimale de la prise en charge du patient* », détaille Céline Fonquergne. ►

Le deuxième axe d'intervention place l'accompagnement des patients et de leurs proches au cœur de la démarche territoriale. Cette approche témoigne d'une prise de conscience fondamentale : la récupération Post-AVC ne peut se concevoir sans l'implication active et éclairée des aidants naturels, qu'il s'agisse du conjoint, des enfants, des parents ou de l'entourage proche. La CPTS Bassin carcaissonnais reconnaît ainsi que ces aidants, souvent propulsés du jour au lendemain dans un rôle complexe qu'ils n'ont pas choisi, constituent des partenaires de soins à part entière dont l'engagement conditionne largement la réussite du parcours de récupération. Cette reconnaissance s'accompagne d'une volonté d'accompagnement structuré et personnalisé. En effet, les aidants se trouvent confrontés à un double défi : d'une part, l'adaptation émotionnelle et psychologique à la situation de handicap de leur proche, d'autre part, la nécessité de maîtriser rapidement un environnement médico-social complexe dont ils ignoraient jusqu'alors les codes et les circuits. Cette situation génère fréquemment un sentiment d'isolement et d'impuissance qui peut compromettre leur capacité d'accompagnement et, par ricochet, la qualité de la récupération du patient.

Des outils pratiques et accessibles

La conception et la réalisation d'un flyer Post-AVC représentent bien plus qu'un simple support de communication. Ce document, fruit d'un travail collaboratif associant professionnels de santé, travailleurs sociaux et représentants d'associations de patients, constitue un



véritable guide de première nécessité pour les familles confrontées à la sortie d'hospitalisation.

Agir en prévention

L'organisation d'une journée d'information et de prévention de l'AVC s'inscrit dans une logique complémentaire mais tout aussi essentielle. Celle-ci est programmée le jeudi 13 novembre prochain à la Clinique du Sud à Carcassonne. Elle répond à un triple objectif : informer, sensibiliser et créer du lien social autour de la problématique du Post-AVC. Divers événements de prévention santé sont organisés à intervalles réguliers sur le territoire de la CPTS. Ils s'adressent non seulement aux patients et à leurs familles, mais également à l'ensemble de la population, dans une optique de prévention primaire et secondaire. Le programme de cette

TÉLÉCHARGER LE FLYER POST-AVC (à destination des patients, familles, aidants)

Remis systématiquement au moment de la sortie d'hospitalisation, ce flyer, imaginé par le groupe de travail « Parcours du Post-AVC » de notre CPTS et financé par le laboratoire IPSEN, a été conçu pour répondre aux questions les plus pressantes et les plus fréquemment formulées par les patients et leurs proches dans cette période critique. Son contenu dépasse largement la simple communication de contacts. Il intègre une présentation claire et synthétique des différents types d'intervenants susceptibles d'accompagner le patient dans sa récupération, des explications sur les démarches administratives prioritaires, des informations pratiques sur l'adaptation du domicile, et surtout, une cartographie précise des ressources locales disponibles...





© stock.adobe.com

future journée alterne témoignages de patients et d'aidants, ateliers pratiques d'initiation aux gestes de premiers secours, et séances d'information sur les signes d'alerte de l'AVC, visite du plateau technique du SMR (Soins Médicaux de Réadaptation) et se termine par une conférence médicale. Une approche pédagogique diversifiée permet de toucher différents publics et de répondre à des attentes variées. « Ainsi, l'après-midi est consacrée au grand public et aux patients quand la conférence du soir s'adressera aux professionnels de santé. Animée par les neurologues et médecins généralistes du territoire, y seront abordées aussi les dernières avancées thérapeutiques et les nouvelles approches de prise en charge. Les témoignages créent un espace d'échange et de partage d'expérience particulièrement précieux pour les familles récemment confrontées à l'AVC d'un proche », se félicite le

DES OUTILS OPÉRATIONNELS AU SERVICE DU PARCOURS

Le flyer d'orientation : une boussole pour les patients

Le flyer d'orientation est remis systématiquement au patient à la sortie d'hospitalisation.

Des journées d'ateliers spécialisés : monter ensemble en compétence

Ces événements, articulés autour de conférences et de rencontres entre professionnels de santé et aidants, créent un espace d'échange et de formation mutuelle.

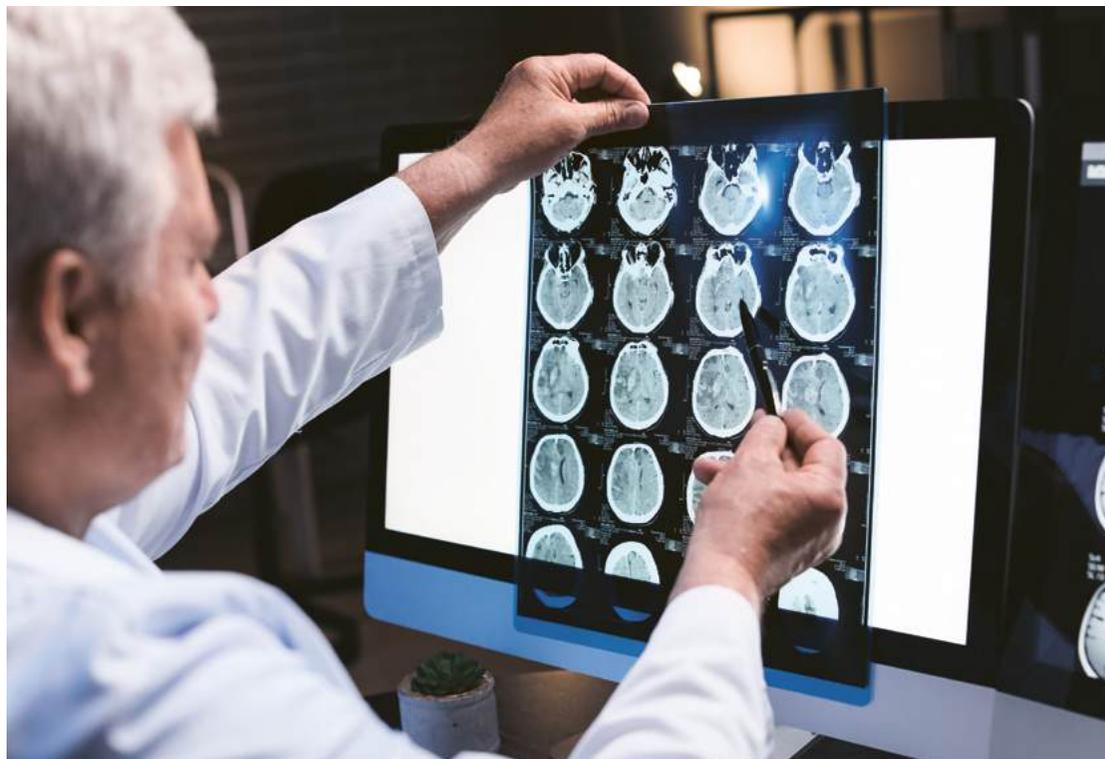
La formation des professionnels : un investissement d'avenir

Ces formations, adaptées aux besoins identifiés localement, portent sur les dernières recommandations en matière de prise en charge Post-AVC, l'utilisation des outils numériques de coordination, et les techniques de communication avec les patients et leurs familles.

Dr. Mazen Nukkari, soulignant que ces manifestations remplissent également une fonction sociale importante en créant des liens entre les familles touchées par cette pathologie. « Elles permettent l'émergence de groupes d'entraide informels et favorisent la création de réseaux de solidarité locaux. Cette dimension communautaire, souvent négligée dans les approches purement médicales, s'avère pourtant fondamentale dans l'accompagnement au long cours des familles concernées », conclut Myriam Khreiche.

Clarifier l'offre des ressources en ville

Le troisième axe d'intervention s'attaque à une problématique particulièrement prégnante sur le territoire Bassin Carcassonnais : l'identification et la mobilisation des professionnels de santé intervenant à domicile dans le cadre de la rééducation Post-AVC. Cette démarche répond à un besoin concret et pressant exprimé de façon unanime par l'ensemble des acteurs du parcours, qu'il s'agisse des équipes hospitalières chargées d'organiser la sortie, des médecins généralistes coordonnant le suivi ambulatoire, ou des familles cherchant à organiser concrètement la prise en charge de leur proche. « La problématique de l'identification des ressources en rééducation révèle un dysfonctionnement général du système d'information sanitaire. Trop souvent, l'information sur la disponibilité des professionnels, leurs spécialisations, leurs modalités d'intervention ou leurs délais d'attente reste fragmentée, obsolète, ou difficile d'accès. Cette situation génère des retards dans la mise en place des prises en charge, des orientations inadaptées, et in fine, une perte ►



de chances pour les patients dans leur processus de récupération », relève le Dr. Mazen Nukkari.

Un répertoire des professionnels

Ainsi, la création d'un répertoire exhaustif des professionnels du territoire prenant en charge les patients à domicile représente donc bien plus qu'un simple annuaire. Il s'agit d'un véritable outil d'aide à la décision médicale, conçu pour optimiser l'orientation des patients et faciliter la coordination entre les différents intervenants. Ce répertoire (mis à jour annuellement) recense, de façon concrète, l'ensemble des orthopho-

nistes, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, infirmiers, psychomotriciens et autres professionnels paramédicaux intervenant sur le territoire de notre CPTS. Chaque fiche professionnelle intègre par ailleurs des données spécifiques particulièrement utiles pour l'orientation Post-AVC : formations spécialisées, expérience dans la prise en charge des troubles phasiques ou des hémiparésies, disponibilité pour les visites à domicile, modalités de prise de rendez-vous, délais habituels d'attente, zones géographiques couvertes, éventuelles spécialisations particulières... Cette segmentation fine des compétences permet aux

médecins prescripteurs d'orienter les patients vers les professionnels les mieux à même de répondre à leurs besoins spécifiques. Son intégration progressive dans les systèmes d'information des établissements de santé du territoire faciliterait par ailleurs son utilisation par les équipes hospitalières lors de l'organisation des sorties. Nous y serions, en tout cas, favorables.

Et demain ?

Cette expérimentation menée sur le territoire Bassin Carcassonnais s'inscrit, dans notre esprit, dans une dynamique plus large de transformation du système de santé. D'autres CPTS en France développent également des projets parcours patient traceur AVC, analysant la prise en charge pluriprofessionnelle en comparant la pratique réelle aux pratiques de référence. L'approche développée par la CPTS Bassin Carcassonnais pourrait servir de modèle pour d'autres territoires confrontés aux mêmes défis. Les outils développés, notamment le flyer d'orientation et le répertoire des professionnels sont transposables et adaptables à d'autres contextes territoriaux. La montée en puissance progressive du dispositif permettra en tout cas d'affiner les protocoles et d'enrichir l'évaluation, tout comme les retours d'expérience de chacun. Dans un contexte où le nombre de cas prévalents et incidents d'AVC n'ont jamais été aussi élevés, les initiatives comme celles du Bassin Carcassonnais sont plus que jamais nécessaires. Elles montrent la voie vers un système de santé plus humain, plus efficace et mieux adapté aux besoins des patients et de leurs familles. ■

Vers un protocole pluriprofessionnel (PPP) dédié

Au-delà de ces trois axes d'intervention, la CPTS Bassin Carcassonnais œuvre actuellement à finaliser l'écriture d'un Protocole Pluriprofessionnel (PPP) spécifiquement dédié au suivi du patient en Post-AVC*. Ce protocole en cours de finalisation, qui sera présenté le 13 novembre prochain, structurera l'intervention des différents professionnels autour d'objectifs communs. Points clés.

POURQUOI ? Le protocole poursuivra trois objectifs principaux : éviter les complications et récurrences, aider les patients à retrouver leur autonomie, et mieux coordonner les soins entre les différents professionnels de santé du parcours. Ces objectifs, ambitieux mais réalistes, guideront ainsi l'ensemble des interventions programmées dans le cadre du protocole.

POUR QUI ? Le périmètre d'intervention ciblera spécifiquement les patients ayant fait un AVC et sortant de l'hôpital ou d'un centre de rééducation, résidant dans l'une des 17 communes couvertes par la CPTS, et ayant donné leur accord pour participer au dispositif. Cette approche volontaire et territoriale garantit l'adhésion des patients tout en permettant une expérimentation à taille humaine.



© stock.adobe.com

PAR QUI ? Serait ici mobilisé l'ensemble des professionnels de santé du territoire (médecins traitants, neurologues, kinésithérapeutes, orthophonistes, infirmiers, pharmaciens, ergothérapeutes, psychologues...) sans oublier le Centre hospitalier de Carcassonne, la Clinique du Sud et le PRADO AIT/AVC de l'Assurance Maladie. Cette approche pluriprofessionnelle reconnaît la complexité des besoins Post-AVC et la nécessité d'une prise en charge globale.

AVEC L'AIDE DE QUI ? La coordination serait assurée par la chargée de mission coordination des parcours de la CPTS, en liaison avec le programme PRADO Post-AVC de l'Assurance Maladie. Cette double coordination, territoriale et institutionnelle, garantirait la fluidité du parcours et la mobilisation optimale des ressources disponibles.

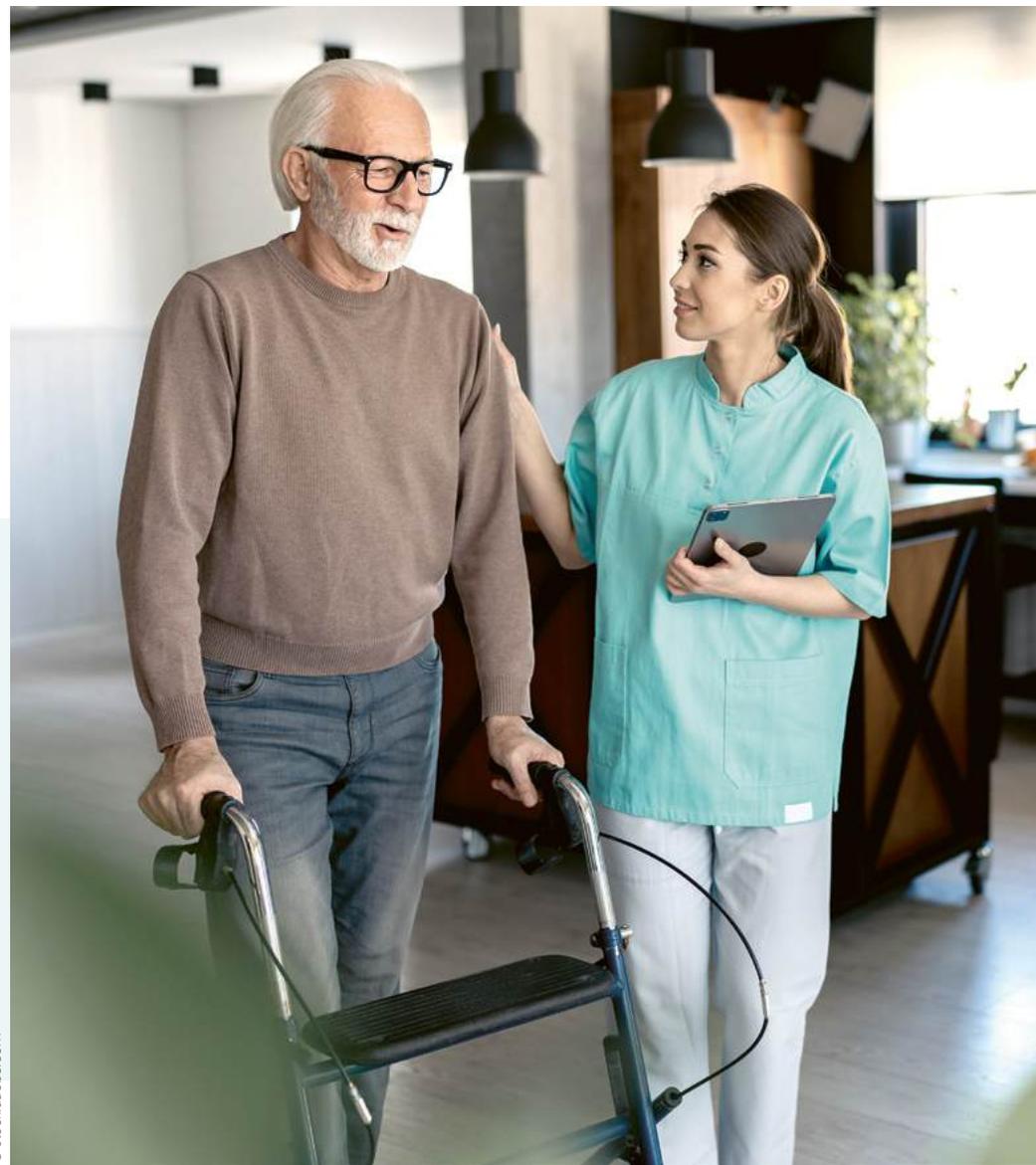
DANS LE DÉTAIL. Le protocole prévoit un suivi personnalisé d'une durée de six mois, période considérée comme cruciale dans la récupération Post-AVC. Ce suivi comprend l'élaboration d'un plan de soins individualisé dès la sortie de l'hôpital ou du centre de rééducation, la planification de rendez-vous avec les professionnels concernés, et un suivi régulier à domicile si nécessaire avec des IPA. L'accompagnement proposé se veut global, intégrant les soins médicaux et paramédicaux, le suivi psychologique si besoin, et l'accès facilité aux aides sociales (APA, MDPH). Cette approche holistique reconnaît que la récupération en Post-AVC ne se limite pas aux aspects purement médicaux mais englobe l'ensemble des dimensions de la vie du patient. ■

**Vous souhaitez en savoir plus ?
Contactez-nous !**

* Une évaluation du protocole est prévue à 12 mois, avec des indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

Parcours de soins Post-AVC : rendez-vous le 13 novembre

La CPTS Bassin Carcassonnais organise, le jeudi 13 novembre prochain, en partenariat avec le Centre hospitalier de Carcassonne, la Clinique du Sud, la CPAM de l'Aude, l'association AVC Occitanie, le laboratoire IPSEN et plusieurs autres acteurs de terrain, une demi-journée et une soirée thématiques autour du parcours de soins après un AVC. Objectif : renforcer la continuité des soins, promouvoir une coordination pluriprofessionnelle efficace et valoriser les ressources du territoire.



© stock.adobe.com

PROGRAMME

L'après-midi (14h–18h)

sera ouverte au grand public, aux patients Post-AVC et à leurs aidants.

Différents ateliers interactifs seront proposés :

- ▶ Rééducation motrice avec kinésithérapeutes et ergothérapeutes
- ▶ Ateliers mémoire et langage avec orthophonistes et neuropsychologues
- ▶ Conseils nutritionnels avec diététiciennes
- ▶ Prévention des risques de récurrence et informations sur les aides sociales
- ▶ Serious games animés par l'USINV du CHC, stand CPAM/PRADO, associations de patients...



© stockadobe.com



La soirée (19h–22h)

sera dédiée aux professionnels de santé et acteurs du parcours du territoire :

- ▶ Visite du plateau de rééducation du SMR clinique du Sud
- ▶ Présentations des nouvelles thérapeutiques par le Dr Robinson neurologue,
- ▶ Présentation du protocole pluriprofessionnel (PPP) du patient Post-AVC
- ▶ Focus sur le flyer territorial et les outils CPTS
- ▶ Échanges avec les partenaires autour d'un cocktail dînatoire

INSCRIPTIONS / Journée Post-AVC, jeudi 13 novembre 2025, clinique du Sud (Carcassonne)



FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS

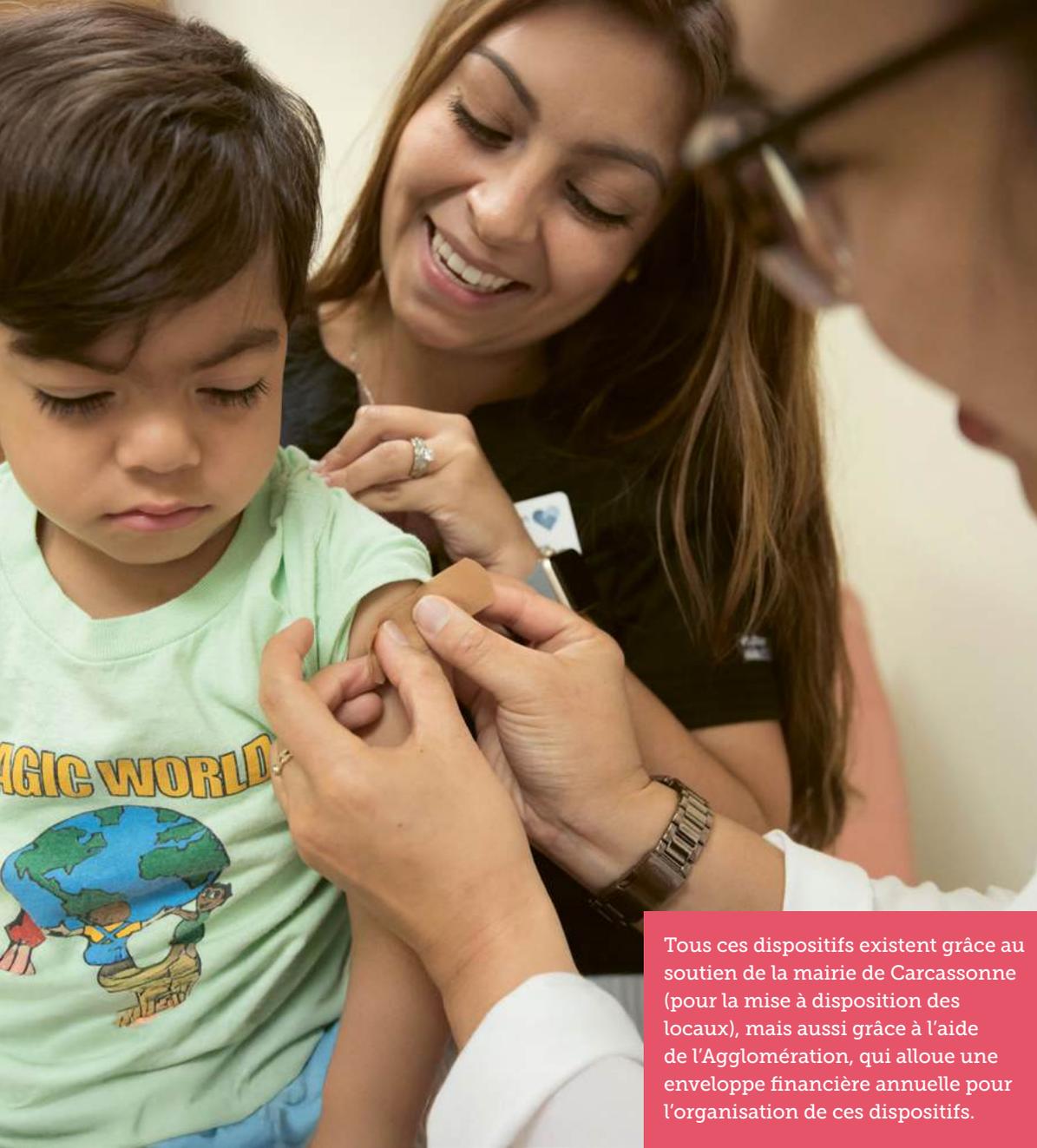
Une Mission 1 à valeur d'engagement

Depuis janvier dernier, les équipes de notre CPTS se sont mobilisées pour accompagner le déménagement de la Maison Médicale de Garde (MMG), désormais située au 6 rue Déodat de Séverac, sur le plateau Paul Lacombe, dans des locaux mis à disposition par la mairie de Carcassonne. Autrefois école primaire, ce nouveau site permet de renforcer l'offre de soins sur le territoire et d'améliorer l'accueil des patients dans le cadre de la permanence des soins... mais pas que ! Rappel des points clés.

Première chose qu'il convient de rappeler : la MMG reçoit les patients en heures de PDSA de 20h à minuit pour des soins semi-urgents, après adressage par le médecin libéral de la plateforme centre 15 (uniquement le soir). La MMG devient aussi, depuis mars dernier, un lieu d'accueil des SNP en journée pour des téléconsultations assistées et « agrandies » OME-DYS, soit par adressage du médecin libéral du SAS, soit par prise de rendez vous au Numéro OMEDYS **09 78 81 00 38**.

Des infirmières libérales se sont mobilisées pour accompagner les patients pour les rendez vous de téléconsultation, afin de mettre en œuvre les outils, les méthodes d'auscultation mais aussi d'expliquer les ordonnances

émises par le médecin du département. Elles sont présentes sur l'ensemble de la semaine sur une demi-journée et nous le remercions grandement car elles/ils ont su se mobiliser lors de la récente période estivale afin de garantir la continuité des soins face aux tensions saisonnières. C'est aussi dans ce lieu et grâce à ce dispositif que les patients qui sont en recherche de suivi médical peuvent être pris en charge. Notez qu'une demande de prise en charge peut être faite simplement, via le site internet de la CPTS. Une assistante médicale nouvellement recrutée par notre CPTS (Sandra GRY) rappelle les patients afin de leur expliquer le système de prise en charge et permet aussi un recueil efficace pour compléter leur dossier médical via le logiciel de prise en charge des patients sur la téléconsultation OMEDYS.



Tous ces dispositifs existent grâce au soutien de la mairie de Carcassonne (pour la mise à disposition des locaux), mais aussi grâce à l'aide de l'Agglomération, qui alloue une enveloppe financière annuelle pour l'organisation de ces dispositifs.

« Avec l'appui de ses partenaires, la CPTS poursuit son engagement pour un accès aux soins équitable et de qualité, au plus près des besoins de la population »

Le Centre d'Examens de Santé

Autre dispositif accueilli dans les locaux de la Maison médicale de garde : le Centre d'Examens de Santé (CES) de l'Assurance Maladie, présent sur site chaque lundi et vendredi. Ce centre propose des bilans de santé gratuits et complets destinés à des publics spécifiques affiliés à l'Assurance maladie. Ces bilans comprennent un examen clinique, un bilan biologique, des conseils de prévention personnalisés, et peuvent constituer une première étape vers une prise en charge globale. La prise de rendez-vous est possible directement via Doctolib. ■

À lire dans le précédent numéro de CarcaSanté #1, notre dossier spécial MMG / Accès aux soins >>>



Le SAS de l'Aude : un outil au service de la coopération territoriale

Le Service d'Accès aux Soins (SAS) de l'Aude continue de monter en puissance, avec une augmentation de 14 % de son activité en 2024. La réunion inter-CPTS audoise du 11 juin 2025, organisée par l'APSA (Association de la Permanence des Soins de l'Aude), a permis de faire le point sur cette dynamique. Chaque CPTS a présenté ses actions en matière d'accès aux soins, de soins non programmés et ses coopérations avec le SAS. Cette collaboration vise à améliorer la réponse des SNP et des urgences des patients, avec ou sans médecin traitant, qui arrivent au 15, durant la semaine, en journée.

Un nouveau cap

Une nouvelle étape sera franchie en ce mois d'octobre 2025, avec le déploiement du logiciel Bisom, optimisé pour la gestion des événements sanitaires exceptionnels ou programmés. Grâce à l'engagement des médecins régulateurs et au soutien des CPTS, le SAS de l'Aude s'affirme comme un maillon essentiel de l'accès aux soins et de l'organisation territoriale.

Le SAS & vous

Contexte. Lancé en 2021 dans certains départements (dont l'Aude), le SAS se généralise depuis deux ans au national. Il réunit, en journée, le SAMU centre 15 et les SNP en journée qui affluaient depuis quelques années sur les plateformes de régulation et dans les services des urgences, conséquence de la désertification médicale. Le SAS réunit les deux systèmes et permet une gestion partagée plus pertinente entre les urgentistes et les acteurs de la médecine libérale.

Régulation. Le SAS repose sur une régulation médicale unique, joignable via le **15**, qui oriente les patients vers la solution la plus adaptée : conseil médical, rendez-vous avec un médecin de ville, orientation vers une maison médicale de garde, intervention d'un professionnel de santé, ou, si nécessaire, vers les urgences hospitalières.

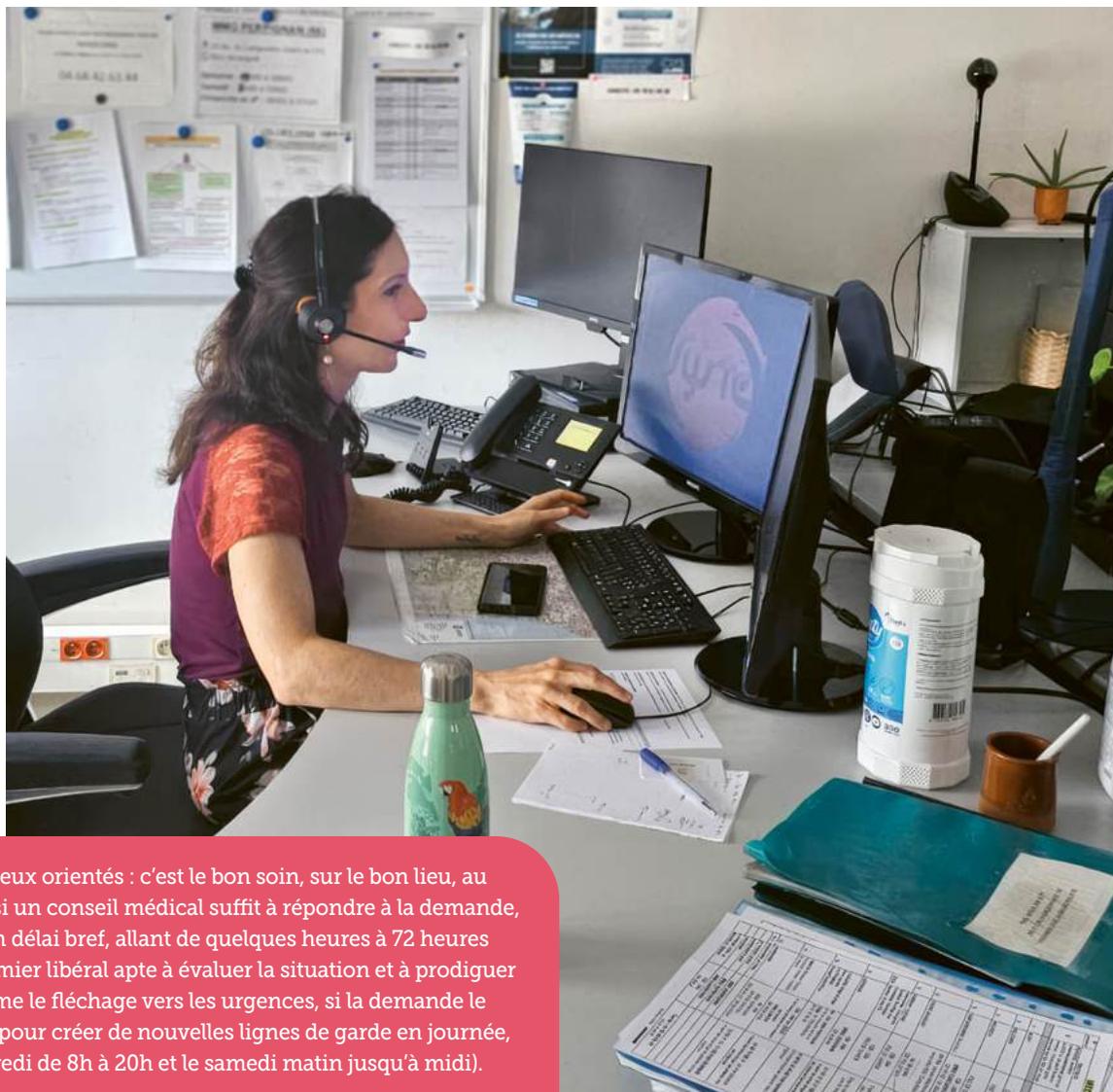
Accès. Le SAS fonctionne sur des plages horaires élargies, avec le soutien de médecins régulateurs libéraux et d'opérateurs de soins non programmés (OSNP), souvent en lien avec les Centres Hospitaliers.

Pluripro. Le dispositif s'appuie sur une coopération renforcée entre les services hospitaliers, les professionnels de ville et les structures territoriales de santé, notamment les CPTS. Ces dernières jouent un rôle clé dans la coordination des soins de proximité et la mobilisation des ressources locales.

Résultat. Un accès rapide, fluide et pertinent aux soins, mais aussi une meilleure organisation des parcours et à une réponse territorialisée aux besoins de santé de la population.

Situations complexes. Elles peuvent faire l'objet d'une déclaration vers le DAC. Les demandes de prise en charge de médecine chronique seront renvoyées sur les sites dédiés des CPTS pour l'accès aux soins. À noter que les médecins libéraux peuvent recevoir à la demande du SAS (et grâce au travail en binôme avec les OSNP - opératrices de soins non programmés) de nouveaux patients pour répondre aux SNP.

Ne pas confondre. Dès 20h et le week-end à partir de samedi midi, on entre dans la PDSA, à savoir la permanence des soins ambulatoires. ce sont deux systèmes régis par une réglementation spécifique et des financements différents. ■



EN CLAIR / Avec le SAS, les patients sont mieux orientés : c'est le bon soin, sur le bon lieu, au bon moment. Le rôle du régulateur : déterminer si un conseil médical suffit à répondre à la demande, sinon orienter le patient vers un confrère dans un délai bref, allant de quelques heures à 72 heures en fonction de la demande. Le passage d'un infirmier libéral apte à évaluer la situation et à prodiguer le soin nécessaire est aussi une option, tout comme le fléchage vers les urgences, si la demande le nécessite. La médecine libérale a dû se mobiliser pour créer de nouvelles lignes de garde en journée, dédiées à la régulation libérale (du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi matin jusqu'à midi).



PREMIER GALA DE LA SANTÉ

Soirée chic, effet choc !



© Freepik.com



Alors que le tout premier « Gala de la santé » du territoire, création originale de notre CPTS, se tiendra le 16 octobre prochain à Carcassonne et invite chacun des participants à y mettre une touche de « chic », nos équipes gardent bien en tête l'objectif « choc » de ce événement inédit : rassembler les professionnels et étudiants de santé de tous bords et tisser toujours plus de lien social afin de renforcer l'attractivité et l'efficacité de notre territoire de santé. On en parle avec le Bureau et la direction !



Ce Gala de la santé est une première sur le territoire. Quelle est la genèse de ce projet ?

Anne Mandonnaud : L'idée du Gala de la santé est née d'un constat simple mais crucial : l'attractivité en santé de notre territoire passe avant tout par le lien humain, la rencontre et la valorisation de ce que nous avons à offrir. Nous nous sommes aperçus que beaucoup de professionnels, qu'ils soient installés depuis longtemps ou nouvellement arrivés, ne se connaissaient pas suffisamment. Pire encore, les futurs professionnels de santé qui pourraient s'installer chez nous méconnaissent souvent la richesse et la diversité de notre offre de soins.

Myriam Khreiche : Nous avons donc voulu créer un événement qui sorte des cadres habituels - ni congrès médical classique, ni simple réunion professionnelle - mais plutôt un moment de convivialité authentique où chacun peut découvrir l'autre dans un contexte détendu. Le Gala de la Santé, c'est notre façon de dire : « Venez voir qui nous sommes vraiment, ce que nous faisons, et... Venez nous rejoindre ! »

Pourquoi cette approche par l'événementiel festif ?

Delphine Belmas : Traditionnellement, les CPTS communiquent beaucoup par des canaux institutionnels, des réunions de travail, des formations continues. Tout cela reste essentiel, bien entendu. Mais nous nous sommes rendu compte que pour vraiment marquer les esprits et créer de l'engagement, il fallait aussi savoir sortir de ces codes.

Mazen Nukkari : L'événementiel festif a cette capacité unique de rassembler au-delà des clivages professionnels,

L'attractivité en santé de notre territoire passe avant tout par le lien humain et la rencontre. Et l'événement festif a cette capacité unique de rassembler au-delà des clivages professionnels, des générations, des spécialités.

des générations, des spécialités. Quand un médecin échange avec un kinésithérapeute, quand une infirmière découvre le travail d'un orthophoniste dans un cadre décontracté, il se passe quelque chose de magique : les collaborations futures se dessinent naturellement.

Sylvie Labadie : C'est aussi une façon de montrer que notre territoire sait se réinventer, qu'il est dynamique et attractif. Les jeunes professionnels d'aujourd'hui ne choisissent plus seulement un poste ou un cabinet : ils choisissent un art de vivre, un environnement professionnel stimulant, une communauté accueillante.

Concernant cette question d'attractivité. Quels sont les défis spécifiques du Bassin Carcassonnais en matière de santé ?

Erik Bravo : Le Bassin Carcassonnais fait face aux mêmes défis que beaucoup de territoires français : une population vieillissante qui nécessite des soins de plus en plus complexes et fréquents ; une pénurie de praticiens dans toutes les spécialités médicales notamment en médecine générale. Mais nous avons de nombreux atouts : un cadre de vie attractif entre la Méditerranée et les Pyrénées, un patrimoine historique remarquable, des infrastructures de santé de qualité, un tissu associatif dynamique, et surtout des professionnels de santé passionnés, engagés.

Vous annoncez des « stands et présentations interactives ». À quoi s'attendre ?

Anne Mandonnaud : Nous voulions absolument éviter l'écueil des présentations magistrales où l'on reste passif. L'idée, c'est que chaque participant puisse déambuler ►

Venez découvrir un territoire qui bouge, des professionnels passionnés, des innovations concrètes. Venez avec vos questions, vos projets, vos envies. Repartez avec des contacts, des idées.



librement, découvrir à son rythme les différents dispositifs et spécialités représentés sur notre territoire. Chaque stand sera animé par des professionnels de terrain qui pourront expliquer concrètement leur activité, leurs innovations organisationnelles, leurs projets. Nous proposerons, des interviews avec des acteurs locaux, des posters illustrant les dispositifs et spécialités du territoire et des témoignages d'expérience. L'objectif est que quelqu'un qui ne connaît pas du tout, le fonctionnement d'une maison de santé pluriprofessionnelle ou les spécificités de la télémédecine sur notre territoire, par exemple, puisse repartir avec une compréhension claire et des contacts précis.

L'événement s'adresse aussi aux futurs professionnels de santé. Comment les attirer chez nous, comment éveiller leur intérêt, à ces futurs professionnels ?

Erik Bravo : Nous avons établi des partenariats avec les facultés et les IFMS (Institut de Formation des Métiers de la Santé) du secteur, les écoles paramédicales. Nous diffusons l'information via nos réseaux. Mais au-delà de la communication, il faut souligner que nous avons pensé le Gala pour qu'il soit vraiment attractif pour cette cible. Les

étudiants et jeunes diplômés d'aujourd'hui attendent de trouver des conditions d'exercice favorables : en équipe dans leur structure, en réseau avec les autres professionnels du territoire, et que ce territoire soit dynamique. Ils sont aussi très sensibles aux questions d'équilibre vie professionnelle-vie personnelle. L'idée, c'est qu'un étudiant en fin de cursus puisse repartir du Gala en se disant : « Finalement, pourquoi ne pas envisager de m'installer dans le Bassin Carcassonnais ? ». Nous voulons semer des graines, susciter l'envie de nous rejoindre.

En quoi tisser des liens est-il devenu aussi important, en 2025 ?

Anne Mandonnaud : La médecine d'aujourd'hui, c'est avant tout une médecine collaborative. Plus aucun professionnel de santé ne peut exercer de manière totalement isolée. Les pathologies sont de plus en plus complexes, les prises en charge multidisciplinaires, les parcours de soins coordonnés. Dans ce contexte, connaître ses confrères, comprendre leurs compétences spécifiques, pouvoir échanger facilement avec eux, devient un enjeu de qualité des soins. Quand un médecin généraliste connaît personnellement le cardiologue vers lequel il peut orienter son patient, quand il sait comment fonctionne le service d'HAD local, quand il a des contacts directs avec l'équipe de soins palliatifs, la qualité de la prise en charge s'améliore mécaniquement.

Myriam Khreiche : Le réseau, c'est aussi une réponse au mal-être professionnel que peuvent ressentir certains soignants. Savoir qu'on peut compter sur des collègues, avoir des interlocuteurs pour partager ses doutes, ses réussites, ses innovations, c'est essentiel pour la qualité de vie au travail.



© Freeplik.com

Combien de participants espérez-vous ?

Alexandrine Comméléra : Nous espérons accueillir entre 250 et 500 participants. C'est ambitieux pour une première édition, mais nous sentons un vrai engouement. Les premières inscriptions sont très encourageantes, et nous recevons de nombreuses demandes de renseignements. L'inscription est obligatoire car elle nous permet d'organiser au mieux la logistique - notamment pour le buffet - mais aussi d'avoir une meilleure connaissance de nos participants. Nous pourrions ainsi adapter notre accueil en fonction des profils inscrits. Le Gala, c'est en quelque sorte la vitrine de notre CPTS, de ses fondements autour de la coordination, de nos actions tout au long de l'année. Il nous permet de montrer concrètement ce que nous avons accompli et ce que nous projetons.

Le message, en vérité, quel est-il ?

Le Bureau : Venez découvrir un territoire qui bouge, des professionnels passionnés, des innovations concrètes. Venez avec vos questions, vos projets, vos envies. Repartez avec des contacts, des idées, peut-être même une nouvelle vision de votre avenir professionnel. Nous avons tous à apprendre les uns des autres. Ce Gala sera ce que nous en ferons ensemble. Alors rejoignez-nous le 16 octobre.

GALA DE LA SANTÉ.

16 octobre 2025, à partir de 19h.

Stade DOME C (salle réceptive).

3 Avenue du Général Sarrail,
11000 Carcassonne.

Inscription gratuite
mais obligatoire >>>





La CPTS Bassin Carcassonnais

LE BUREAU



Présidente :

Anne Mandonnaud - Médecin généraliste



Vice-Président :

Erik Bravo - Médecin généraliste



Vice-Président :

Mazen Nukkari- Médecin rééducateur



Secrétaire :

Marie Crétal-Ducasse - Pharmacien



Secrétaire adjoint :

Delphine Belmas - Infirmière libérale



Trésorier :

Sylvie Labadie - Infirmière libérale



Trésorier Adjoint :

Alexandrine Comméléra - Infirmière libérale

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Collège des professionnels de santé de 1^{er} recours :

Olivier Attali (biologiste médical), Delphine Belmas (IDEL), Alexandrine Comméléra (IDEL), Marie Crétal-Ducasse (pharmacien), Sylvie Labadie (IDEL), Anne Mandonnaud (médecin généraliste), Laurence Nespoulet (IDEL), Hélène Sentanac (médecin généraliste), Ghislaine Serin (pharmacien), Alisha Symons (médecin généraliste).

Collège des professionnels de 2^e recours :

Najima Bouta (gastro-entérologue et proctologue), Erik Bravo (médecin), Ian Martin (médecin en soins palliatifs), Mazen Nukkari (médecin rééducateur).

Collège des partenaires et acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux :

Centre hospitalier de Carcassonne, Polyclinique Montréal.

Collège des usagers, collectivités, intervenants extérieurs :

Tess Copin (cadre infirmier - IFPS de Carcassonne), Magali Mignard, représentant des usagers.



Direction & coordination

Myriam Khreiche, directrice-coordinatrice



Soigner c'est aussi agir pour écrire la santé de demain !

- Prévention
 - Accès aux soins
 - Coordination des parcours
 - Gestion de crise
 - Accompagnement aux professionnels...
- Rejoignez la première communauté de soignants du territoire !



ADHÉREZ À LA CPTS BASSIN CARCASSONNAIS

GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT



cptsdubassincaressonnais.fr



16 OCTOBRE 2025 — 19h30 — CARCASSONNE

LE GALA DE LA SANTÉ

Organisé par la CPTS Bassin Carcassonnais

ATELIERS INTERACTIFS ✦ BUFFET DÎNATOIRE ✦ SOIRÉE DANSANTE



Professionnels de santé & étudiants du territoire, rejoignez-vous pour cet événement inédit qui met à l'honneur les professionnels de santé et l'engagement de tout un territoire au service de notre santé collective ! Inscription gratuite, mais obligatoire >>>

